

Rappels des risques :



Chute de hauteur



Asphyxie



Chute d'objets



Incendie



Rayonnement

Pré-requis

- Effectuer un balisage dès qu'il y a une situation à risques
- Respecter les mesures de prévention ci-dessous

Mode opératoire

- Le balisage doit être positionné au juste besoin pour la durée d'existence du risque en prenant en compte l'analyse de risques (rayon de sécurité, ...).
- Le balisage peut être physique ou humain
- Il est strictement interdit de franchir un balisage
- Le balisage doit prendre en compte la circulation des personnels (attention aux portes) et engins.
- Il faut prévoir une circulation provisoire si nécessaire

Code couleur à appliquer :

Cause du balisage	Couleur	Typologie
Zone de danger (levage, chute de pièce,...)	Noir et jaune	 Indiquer qui balise et pourquoi FR-AMB-008
Tir radio	Rouge/noir/lumière	
Stockage	Rouge / Blanc	

Règles de mise en œuvre :

- Balisage de la zone à risques et mise en place de la fiche correctement renseignée pour la personne
- Lorsque la situation est redevenue normale (risque maîtrisé), enlèvement du balisage et de la fiche (et évacuer le matériel de balisage)

ACCES INTERDIT



AUTRES DANGERS ou COMMENTAIRES :

Par :

NAVAL

Rédacteur : A.SABIRON	Vérificateur : B.GIACOMEL Visa : ACQUIS	Approbateur : Y. HUMBERT	Date : 05/11/2020 VISA : ACQUIS Original à SM/HSE
---------------------------------	--	------------------------------------	---

MO-AMB-015

Balisage des zones à risques